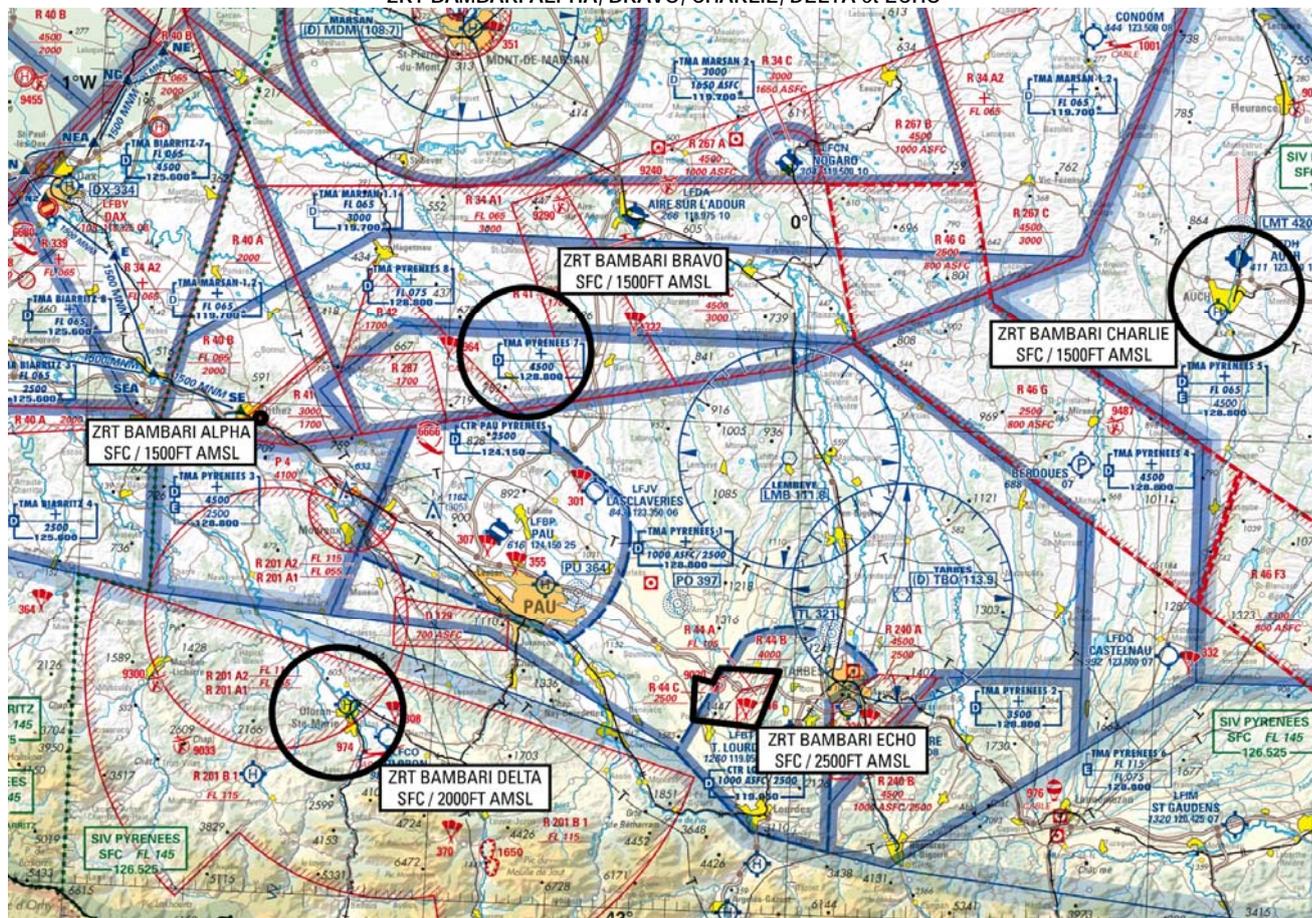


Objet : Création de 5 Zones Réglementées Temporaires (ZRT) pour l'exercice BAMBARI 2021 dans la région Sud-Ouest

En vigueur : Du lundi 6 décembre au mercredi 15 décembre 2021

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Oloron Herrère LFCO, Tarbes Lourdes Pyrénées LFBT, Auch Gers LFDH, Pau Pyrénées LFBP, Dax Seyresse LFBY

ZRT BAMBARI ALPHA, BRAVO, CHARLIE, DELTA et ECHO



Extrait carte OACI au 1 / 500 000 édition 2021

ACTIVITE

Vols d'aéronefs d'Etat sans équipage à bord.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

ZRT BAMBARI ALPHA activable :

Du 7 au 10 décembre : 2300-0730

Du 10 au 13 décembre : 1630-0730

Du 13 au 15 décembre : 2300-0730

ZRT BAMBARI BRAVO activable :

Du 9 au 10 et du 11 au 12 décembre : 1630-0730

ZRT BAMBARI CHARLIE activable :

Du 8 au 9 décembre : 1630-0730

ZRT BAMBARI DELTA activable :

Du 14 au 15 décembre : 1630-0730

ZRT BAMBARI ECHO activable :

Du 6 au 15 décembre : 1630-0730

Prévision d'activité connue auprès du directeur d'exercice à J-1 16h00 (TEL : 06 41 70 10 69).

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Pau TWR : 124.150 MHz
 Pau OPS : 139.025 MHz
 Dax APP : 122.050 MHz
 Pyrénées INFO : 126.525 MHz
 Tarbes TWR : 119.050 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

ORGANISME GESTIONNAIRE

Directeur d'exercice (DIREX).

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact et accord du directeur d'exercice.

Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT BAMBARI ALPHA

Limites latérales

cercle de 0.30nm de rayon centré sur 43°29'05" N,000°45'28" W

Limites verticales

SFC / 1500 FT AMSL

ZRT BAMBARI BRAVO

Limites latérales

cercle de 4.00nm de rayon centré sur 43°33'51.00" N,000°23'32.00" W

Limites verticales

SFC / 1500 FT AMSL

ZRT BAMBARI CHARLIE

Limites latérales

cercle de 4.00nm de rayon centré sur 43°39'03" N,000°35'52" E

Limites verticales

SFC / 1500 FT AMSL

ZRT BAMBARI DELTA

Limites latérales

cercle de 4.00nm de rayon centré sur 43°11'14" N,000°37'52" W

Limites verticales

SFC / 2000 FT AMSL

ZRT BAMBARI ECHO

Limites latérales et verticales

identiques à celles de la LF-R 44 C GER (cf AIP ENR 5.1-1)

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :CIS 1^{er} RPIMA :

Téléphone : 05 59 50 54 45
 PNIA : 865 643 54 45

COMALAT :

Téléphone : 01 73 95 22 83 / 84.

Pendant l'activité :

Directeur de l'exercice (DIREX) :

Téléphone : 06 41 70 10 69.